

29.01.2025 - 12:41 Uhr

Bilan 2024 - Le trafic passagers retrouve progressivement son niveau d'avant crise

En 2024, l'Aéroport a accueilli environ 8,9 millions de passagers. Ce chiffre représente une augmentation de 10,2% par rapport à 2023 et correspond à 98 % de celui de 2019. Le DAS Fret se stabilise à un niveau proche de celui de l'avant-crise. Le DAS Industrie tient le cap.

Fin 2024, la plateforme comptait 6500 emplois, dont 428 se situent directement au sein de l'Etablissement public « Aéroport de Bâle-Mulhouse », avec un nombre record d'apprentis. L'aéroport reste l'un des plus importants sites industriels pourvoyeurs d'emplois dans la région trinationale. La reprise du trafic a également permis de renouer avec un niveau d'investissements plus important, notamment dans les infrastructures aéroportuaires (travaux d'entretien et de réfection).

Les trois domaines d'activité stratégiques (DAS)

La poursuite de la reprise du trafic passagers

En 2024, l'EuroAirport a accueilli 8,9 millions de passagers, ce qui représente une augmentation de 10,2% par rapport à l'année précédente. Ce volume de passagers correspond à 98 % de celui de 2019, année record.

Le trafic aérien européen a été marqué par d'importants retards en 2024. Cela est entre autre dû aux capacités réduites au sein des organismes de contrôle du trafic aérien et aux conditions météorologiques peu favorables. Les opérations à l'EuroAirport se sont toutefois déroulées de manière satisfaisante, principalement grâce à l'introduction de deux nouveaux dispositifs : la coordination horaire de niveau 2 et l'échange de données en temps réel avec Eurocontrol.

Le nombre total de mouvements aériens s'est élevé à 94 124 (+6,6%/2023 et -5,2%/2019), dont 73 924 (+7,2%/2023 et -9,2%/2019) sont des vols commerciaux.

En 2024, environ 30 compagnies aériennes ont proposé des vols vers 100 destinations, et ce, principalement vers l'Europe et le bassin méditerranéen. En 2024, ce portefeuille de destinations diversifié et attractif a été enrichi par Oslo et Dubaï.

Le volume du fret se stabilise au niveau d'avant-crise

En matière de trafic de fret, l'Aéroport de Bâle-Mulhouse joue un rôle stratégique dans le cluster logistique trinational.

Le volume du fret avait augmenté pendant la crise COVID. En 2024, bien qu'en léger recul par rapport à l'année précédente, le fret se stabilise à un niveau proche de celui de l'avant-crise : le volume total de fret (104 800 tonnes) correspond à 99% de celui de 2019 (106 075 tonnes).

Le DAS Industrie reste robuste

Le troisième DAS de l'EuroAirport, l'Industrie, spécialisé dans la maintenance (MRO = Maintenance, Repair and Overhaul) et l'aménagement intérieur d'avions VVIP, a de nouveau fait preuve de robustesse en 2024. Le secteur MRO bénéficie d'une croissance mondiale qui profite également au site de Bâle-Mulhouse.

Le centre de compétence industrielle de l'EuroAirport est d'envergure mondiale et génère un tiers des emplois de la plateforme aéroportuaire. Il comprend cinq sociétés : Jet Aviation, AMAC Aerospace, Air Service Basel, Nomad Technics AG et Pilatus.

Jet Aviation et Amac Aerospace projettent tous deux pour les prochaines années des investissements substantiels (halls industriels et bâtiments commerciaux). Le nombre d'emplois est également en progression dans les deux entreprises.

La qualité de service et les questions environnementales au cœur des préoccupations

Dans toutes les décisions de l'Aéroport, les trois piliers du développement durable - économique, social et environnemental - sont pris en compte. Conformément à la stratégie EAP 23, l'accent est mis, d'une part, sur l'amélioration de la qualité de service et, d'autre part, sur les questions environnementales, avec deux axes majeurs, à savoir la réduction de l'empreinte sonore et de l'empreinte carbone.

Amélioration de la qualité de service

L'Aéroport a décidé de mettre en œuvre le projet « EMT » (Évolution Modulaire du Terminal). Celui-ci a pour objectif d'agrandir et de moderniser l'infrastructure terminale de l'EuroAirport. Le projet est découpé en modules dissociables, permettant une mise en œuvre progressive. Le premier module, « Landside », comprend un nouveau bâtiment d'environ 14 000 m² sur la façade est du terminal ainsi que la rénovation de 15 000 m² de surfaces dans le terminal existant. Le début des travaux est prévu pour 2027 et l'achèvement du nouveau bâtiment pour 2030/31.

En attendant la réalisation du projet EMT, l'Aéroport met en œuvre un plan d'action ayant pour but l'amélioration de la qualité de service par des mesures ciblées qui seront mises en œuvre d'ici 2026. Certains projets sont déjà terminés (rénovation des niveaux Arrivée), d'autres sont en cours de réalisation (réaménagement des zones de restauration) ou en cours de planification (rénovation des sanitaires, signalétique, amélioration des zones d'embarquement, etc.).

Environnement

Réduction des nuisances sonores nocturnes

La stratégie de l'EuroAirport en matière de gestion du bruit a pour objectif principal la réduction des émissions sonores nocturnes (entre 22h00 et 06h00), en particulier par la mise en œuvre des nouvelles mesures prévues dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2024-2028 approuvé par Arrêté préfectoral du 12 décembre 2024.

Des progrès ont à nouveau été accomplis en 2024 en ce qui concerne la réduction des nuisances sonores sur la période nocturne. Le bruit a pu être considérablement réduit après 23 heures, surtout au nord de l'aéroport (réduction de plus de 6 dB(A) entre 23 heures et minuit depuis 2019). Ceci a notamment été possible grâce à la mise en œuvre de la mesure en vigueur depuis février 2022 (arrêté du 6 août 2021 : interdiction des départs programmés après 23h00). Des améliorations doivent encore être apportées au sud ; la situation en matière de bruit ne s'est que légèrement améliorée depuis 2019.

En tant que mesure corrective supplémentaire, la différenciation des redevances bruit a encore été renforcée depuis janvier 2025 et le dialogue avec les compagnies aériennes concernant l'avancement des départs a été poursuivi.

Rapport d'exposition au bruit PSIA 2023

En tant que troisième aéroport national suisse, l'EuroAirport est tenu de fournir périodiquement un rapport sur l'exposition au bruit au-dessus du territoire suisse. Selon le PSIA (Plan sectoriel des transports, Partie Infrastructure aéronautique), un rapport sur l'exposition au bruit doit être établi tous les trois ans. Le rapport pour l'année 2019 a, pour la première fois, mis en lumière un dépassement des valeurs limites d'immission (VLI) sur le territoire suisse telles que définies dans l'ordonnance sur la protection contre le bruit. Dès lors, l'EuroAirport s'est volontairement engagé à documenter annuellement les données liées aux nuisances sonores du trafic aérien enregistrées sur la plateforme, en plus de l'obligation réglementaire définie dans le PSIA.

En raison du fort recul du trafic aérien lié à la pandémie, les nuisances sonores ont diminué dans les années 2020 et 2021 et les exigences de l'ordonnance sur la protection contre le bruit ont à nouveau été respectées. Les valeurs limites d'immission (VLI) ont à nouveau été dépassées en 2022 au-dessus du territoire suisse.

Le dernier rapport sur l'exposition au bruit porte sur l'année 2023. Les valeurs limites d'immission (VLI) ont à nouveau été dépassées sur les plages horaires 22h00-23h00 et 23h00-minuit. Le rapport complet est disponible [ici](#).

Les mesures déjà prises (dialogue avec les compagnies aériennes concernant l'avancement des départs, nouvelles redevances bruit, sanctions de l'ACNUSA, mesures du plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement 2024-2028) doivent ramener à moyen terme les immissions entre 23h00 et 24h00 sous les valeurs limites en Suisse. En outre, l'accent est mis sur la première heure de la nuit entre 22h00 à 23h00, afin d'analyser le besoin de mesures correctives.

Taux d'atterrissements par le sud à l'EuroAirport à la fin de l'année 2024

Le taux d'atterrissements par le sud (atterrissements ILS 33, Instrument Landing System) s'élève à 11,8 % pour l'année 2024 (année précédente : 13,9 %). Ainsi, la valeur 2024 est nettement supérieure au taux d'utilisation de 10% défini dans l'accord du 10 février 2006. Sur un total de 38 019 atterrissages IFR (année précédente : 34 953), 4479 (année précédente : 4847) ont eu lieu sur la piste 33 depuis le sud (IFR : régime de vol aux instruments). Comme les années précédentes, c'est surtout au printemps et en été que les valeurs les plus élevées ont été enregistrées.

Réduction des émissions de CO2

L'Aéroport agit à deux niveaux dans ce domaine : d'une part, il s'engage à réduire ses propres émissions de CO2 (scopes 1 et 2). D'autre part, il vise à réduire les émissions de l'ensemble de la plateforme aéroportuaire en coopération avec l'ensemble des partenaires concernés (scope 3).

En ce qui concerne les émissions de CO2 dont l'Aéroport est directement responsable, ce dernier s'est fixé, à l'automne 2021, l'objectif volontariste d'atteindre un niveau « net zéro carbone » d'ici 2030 au plus tard. Les mesures permettant d'atteindre cet objectif ambitieux ont été poursuivies en 2024, notamment les préparations pour la nouvelle centrale de chauffage biomasse qui sera construite sur l'emprise de l'Aéroport.

Concernant les émissions totales de CO2 de l'ensemble de la plateforme aéroportuaire, différentes mesures seront mises en œuvre en collaboration avec les acteurs concernés. La démarche engagée comprend notamment la mise en place d'un concept global de mobilité impliquant tous les partenaires de l'aéroport afin de permettre une accessibilité terrestre à l'aéroport la plus décarbonée possible. Une illustration concrète de ce concept global est l'inauguration de la nouvelle [ligne de bus EuroAirport-Lörrach](#) en décembre 2024. La démarche de réduction des émissions de CO2 prévoit également d'inciter de manière ciblée les compagnies aériennes à utiliser les aéronefs les plus modernes sur l'EuroAirport.

Perspectives 2025

Nouvelle équipe de direction à l'EuroAirport

L'EuroAirport a le plaisir d'accueillir dans les tous prochains mois une nouvelle équipe de Direction Générale. [Tobias Markert](#) prendra ses fonctions de Directeur Général le 1er avril. [Renaud Paubelle](#) prendra quant à lui ses fonctions de Directeur Général Adjoint le 1er juillet. Tous deux apportent leur longue expérience dans le secteur aéroportuaire et l'Aéroport leur souhaite d'ores et déjà la bienvenue.

Perspectives de développement

Avec 9,2 millions de passagers budgétés pour l'année 2025, les chiffres d'avant-crise seront dépassés. La reprise des investissements se poursuit, avec un programme d'investissement de 44 millions d'euros, principalement dans les domaines de la qualité de service et de l'environnement (p. ex. installation de panneaux photovoltaïques).

Les mesures visant à améliorer la qualité de service restent au cœur des priorités. Une des mesures phare, le réaménagement des zones de restauration de l'aéroport, sera achevée en 2025. Les nouveaux points de restauration seront tous ouverts d'ici avril 2025, ce qui permettra de proposer une offre de restauration totalement renouvelée.

En ce qui concerne le DAS Fret, l'EuroAirport ne s'attend pas à une évolution notable par rapport à l'année 2024. L'année 2025 sera toutefois une année particulière pour l'activité de fret général, car le Cargo Terminal fêtera ses 10 ans. Ce bâtiment moderne et performant garantit des processus de traitement et de stockage répondant aux normes exigées par l'industrie pharmaceutique, en particulier un contrôle continu de la température dans une plage de 15 à 25 °C à l'intérieur de la halle de fret.

Le DAS Industrie devrait continuer à bénéficier d'une activité soutenue et les grands projets d'investissement prévus seront poursuivis.

La préparation du lancement des deux projets d'investissement majeurs de l'Aéroport, l'évolution modulaire du terminal prévue à partir de 2027 et la réfection partielle de la piste principale, programmée pour 2026, sera poursuivie en 2025. S'agissant du projet de raccordement ferroviaire (projet NLF EAP), l'Aéroport participera aux prochaines phases d'élaboration des études.

L'EuroAirport se réjouit d'ores et déjà de servir de porte d'entrée pour accueillir les événements majeurs que sont le Concours Eurovision de la chanson et l'UEFA Women's EURO qui se dérouleront à Bâle en 2025, et d'apporter ainsi sa contribution au rayonnement du territoire trinational.

Plus d'informations sur l'EuroAirport : <http://www.euroairport.com>

Contact :

EuroAirport

Manuela WITZIG

Responsable Communication et Affaires Publiques

BP 60120

68304 Saint-Louis | France

+41 (0)61 325 35 45

Astreinte (week-ends) : +33 (0)6 32 63 37 87

media@euroairport.com

Flughafen Basel-Mulhouse | Postfach | CH-4030 Basel

Aéroport Bâle-Mulhouse | BP 60120 | F-68304 Saint-Louis Cedex

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100075401/100928326> abgerufen werden.